



# AVIS DE LA MAIRIE

## EMPLOIS SAISONNIERS 2026

**Pour :** le Service Entretien des Bâtiments Communaux

**et**

**le Service Espaces Verts / Voirie**

**4 Emplois pour Juillet et 4 Emplois pour Août**

Ces emplois sont ouverts aux jeunes remplissant les critères ci-dessous :

- ❖ Avoir 17 ans révolus
- ❖ *Ne jamais avoir travaillé au sein des services municipaux*
- ❖ Être à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune)

Dans le cas où le nombre de demandes d'emploi serait trop élevé, la Commune procédera à la sélection des Candidats en fonction des dates de naissance.

**Pour :** le Service Animation – ALSH (Juillet uniquement)

Les conditions sont :

- ❖ Avoir le BAFA ou Expérience souhaitée
- ❖ Stagiaire BAFA accepté
- ❖ Candidatures extérieures acceptées

Les jeunes gens souhaitant postuler pour un emploi saisonnier pour l'été 2026 doivent **déposer leur lettre de candidature à la Mairie :**

**AVANT LE 27 AVRIL 2026**

Fait à St Paul lez Durance, le 16 Février 2026

Le Maire,  
R. BUCHAUT